

SUE PEABODY

LES ENFANTS DE MADELEINE

**Famille, liberté, secrets et mensonges
dans les colonies françaises de l'océan Indien**

traduit et adapté de l'américain par Pierre H. Boulle

C'est une saga politique qui est dessinée dans ce livre, au travers du destin d'une famille tenue en esclavage dans l'océan Indien. Il s'agit de Madeleine, jeune Bengalie esclave, vendue en Inde à une femme célibataire, puis à une famille qu'elle accompagne depuis la France jusqu'à La Réunion. Pour elle et pour ses enfants, surtout pour Furcy, son fils benjamin, la question de l'affranchissement est centrale. Après le décès de sa mère, Furcy se lance dans un combat pour la liberté devant les cours françaises et britanniques qui va durer plusieurs décennies. Cette lutte de toute une famille d'esclaves a permis de redéfinir l'esclavage et la liberté au XIX^e siècle.

Cet ouvrage d'histoire a obtenu en 2017 le prix Pinkney de la *Society for French Historical Studies*, en tant que meilleur livre américain en histoire française.

Sue Peabody détient la chaire Meyer en arts libéraux et histoire à l'université d'État du Washington aux États-Unis. Pierre H. Boulle a pris sa retraite du département d'histoire de l'université McGill, au Canada. Ils sont co-auteurs du Droit des Noirs en France au temps de l'esclavage (L'Harmattan, 2014, coll. « Autrement Mêmes »).



LES ENFANTS DE MADELEINE

Cet ouvrage est publié avec le concours
de la Washington State University Vancouver
qui a financé la traduction,
et du musée historique de Villèle.

WASHINGTON STATE
UNIVERSITY
VANCOUVER



Karthala
22-24, bd Arago
75013 PARIS

www.karthala.com
 Paiement sécurisé

CIRESC
Campus Condorcet
Bâtiment Recherche Sud
5, cours des Humanités
93322 AUBERVILLIERS CEDEX

www.esclavages.cnrs.fr

Cet ouvrage est une traduction de *Madeleine's Children. Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies*, Oxford / New York, Oxford University Press, 2017.

Coordination éditoriale : Chloé BEAUCAMP (CIRESC)
Relecture : Émeline GUIBERT
Conception graphique couverture : Anabell GUERRERO
Conception graphique et mise en page de l'ouvrage : Philippe CAMUS

Illustration de couverture : « Souvenir de l'île de la Réunion », n° 65 : esclaves indigènes ; Louis-Antoine Roussin, 1848. Source : Archives départementales de La Réunion, iconothèque historique de l'océan Indien.

© Éditions Karthala et CIRESC, 2019
dépot légal : 4^e trimestre 2019
ISBN : 978-2-8111-2680-3
ISSN : 2111-0255

SUE PEABODY

Les enfants de Madeleine

Famille, liberté, secrets et mensonges
dans les colonies françaises
de l'océan Indien

traduit et adapté de l'américain
par Pierre H. BOULLE

Esclavages



Esclavages

Une collection née de l'association entre le Centre international de recherches sur les esclavages et post-esclavages (CIRES) du CNRS et les éditions Karthala :

- elle publie des recherches et des essais inédits de sciences humaines et sociales sur les traites, les esclavages, les situations d'esclavage et/ou leurs héritages contemporains ;
- elle souligne l'importance des représentations racialisées, qu'elles soient construites, héritées, réactualisées, revendiquées.

Directrice de la collection : Myriam COTTIAS

Comité éditorial : António de ALMEIDA MENDES, Cédric AUDEBERT, Klara BOYER-ROSSOL, Audrey CÉLESTINE, Élisabeth CUNIN, Céline FLORY, Ary GORDIEN, Dominique ROGERS, Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Romy SANCHEZ

Éditrice : Chloé BEAUCAMP

www.esclavages.cnrs.fr

contact : ciresc.redaction@cnrs.fr

TITRES PARUS DANS LA COLLECTION

« ESCLAVAGES »

Myriam COTTIAS, Élisabeth CUNIN & António de ALMEIDA MENDES (éd.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, 2010.

Richard PRICE, *Peuple Saramaka contre État du Suriname. Combat pour la forêt et les droits de l'homme*, 2012.

Jean HÉBRARD, *Brésil. Quatre siècles d'esclavage. Nouvelles questions, nouvelles recherches*, 2012.

Christine CHIVALLON, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, 2012.

Henri MÉDARD, Marie-Laure DERAT, Thomas VERNET & Marie-Pierre BALLARIN (éd.), *Traites et esclavages en Afrique et dans l'océan Indien*, 2013.

Olivier LESERVOISIER & Salah TRABELSI, *Résistances et mémoires des esclavages. Espaces arabo-musulmans et transatlantiques*, 2014.

Élisabeth CUNIN, *Administrer les étrangers au Mexique. Migrations afrobrésiliennes dans le Quintana Roo (1902-1940)*, 2014.

Gaetano CIARCIA, *Le revers de l'oubli. Mémoires et commémorations de l'esclavage au Bénin*, 2014.

Sandra CARMIGNANI, *Mémoires de l'esclavage et créolité. Le patrimoine du Morne à l'île Maurice*, 2017.

Paul LOVEJOY, *Une histoire de l'esclavage en Afrique. Mutations et transformations (XIV^e-XX^e siècle)*, 2017.

Dominique ROGERS & Boris LESUEUR, *Sortir de l'esclavage. Europe du Sud et Amériques (XIV^e-XIX^e siècle)*, 2018.

Dominique ROGERS & Boris LESUEUR, *Libres après les abolitions ? Statuts et identités aux Amériques et en Afrique*, 2019.

Hebe MATTOS, *Les couleurs du silence. Esclavage et liberté dans le Brésil du XIX^e siècle*, 2019.

TITRES PARUS DANS LA COLLECTION

« ESCLAVAGES DOCUMENTS »

Dominique ROGERS (dir.), *Voix d'esclaves. Antilles, Guyane et Louisiane françaises, XVIII^e-XIX^e siècle*, 2016.

Georges B. MAUVOIS, *Les Marrons de la mer. Évasions d'esclaves de la Martinique vers les îles de la Caraïbe (1833-1848)*, 2017.

Remerciements

Les historiens ont un rapport étrange avec la vérité. Nous essayons de la dégager de bouts de papiers, de paysages, de pierres tombales et des récits produits à un moment particulier du passé. Chacune de ces entités reporte le témoignage d'une génération à la suivante, mais chacune est produite avec les enjolivures et les omissions liées aux besoins d'un auditoire particulier.

Le papier a une attraction particulière pour l'historien. Utilisé à un moment donné, les mots qu'il contient demeurent relativement inchangés – relégué dans un dossier, une boîte ou un registre et préservé dans un grenier, une armoire ou une archive – jusqu'à ce qu'il soit redécouvert et qu'on lui demande de livrer son histoire à une date ultérieure. Nous passons notre temps à la recherche de ces papiers avec l'assistance de bibliothécaires, archivistes et catalogueurs, ainsi qu'aujourd'hui de programmeurs et de photographes, agents dont le travail est souvent fastidieux et méconnu. Nous interrogeons les documents, les lisant pour ce que leurs auteurs voulaient que nous sachions, mais aussi, en filigrane et entre les lignes, pour ce que les mots révèlent involontairement ou pour ce que l'auteur original n'avait pas imaginé transmettre.

Ce projet m'a fait réaliser, plus profondément que je ne m'en étais encore rendu compte, quel écart il y a entre le témoignage écrit et la vérité historique. Il y a tant de choses qui n'ont jamais été écrites et tant de documents déforment la vérité pour la postérité.

*
* *

Un livre comme celui-ci, façonné au long de plusieurs années, doit beaucoup à la gentillesse d'inconnus, d'amis et d'inconnus qui sont devenus des amis. De l'idée initiale du projet à sa réalisation finale, j'ai vécu une véritable aventure intellectuelle et personnelle et je ne peux suffisamment exprimer

ma gratitude envers ceux qui ont partagé avec moi leur expérience, leur temps et leurs découvertes.

Mes visites aux archives et l'opportunité de présenter mes travaux furent facilitées par de nombreuses institutions et personnalités tout au long de la dernière décennie, et c'est avec plaisir que je reconnais cette dette ici. Au tout début, lorsque le livre n'était encore qu'une vague idée, Évelyne Combeau-Mari osa exprimer son encouragement et m'invita, avec le soutien de Prosper Ève, alors président de l'Association historique internationale de l'océan Indien (AHIOI), et d'Yvan Combeau, directeur du Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien (CRESOI), à débiter mes recherches aux archives départementales de La Réunion. La consultation ultérieure d'autres archives fut subventionnée par la Washington State University Vancouver, l'octroi de la chaire Edward G. Meyer de la Washington State University, et une bourse de l'American Council of Learned Societies. À l'heure où je révise cette traduction, je suis reconnaissante envers la Camargo Foundation qui m'a offert son accueil, et envers le musée historique de Villèle, pour son soutien.

Mes collègues chercheurs ont été d'une générosité hors du commun, me dirigeant vers des sources que j'avais ignorées et partageant avec moi des textes qui pouvaient donner un nouvel éclairage à la vie de Madeleine et de ses enfants et à l'histoire plus générale de La Réunion, de l'île Maurice et de la France. J'ai une dette inestimable envers Danna Agmon, Richard B. Allen, Jean-Michel André, Annie Blayo, Pierre H. Boule, Jérémy Boutier, Patrick Boutier, Nicholas Draper, Edward Duyer, Gilles Gérard, Hubert Gerbeau, Mélanie Lamotte, Nathan Marvin, Chantal Plévert, Lorelle Semley, et Elke E. Stockreiter. Parmi les chercheurs qui prirent sur le temps précieux de leurs propres recherches pour m'aider à distance à combler certaines lacunes se trouvent Eyal Amer, John Boonstra, Dwight Carey, Preston Perluss et Robert Shafer. Je suis tout particulièrement reconnaissante aux Amis du service historique de la Défense à Lorient (ASHDL), sous la direction de René Estienne, pour leur assistance à localiser des documents clés concernant les années de jeunesse de Madeleine.

L'opportunité de présenter des ébauches de mon projet servit à le soutenir et à l'affiner. Ces premiers travaux furent subventionnés (par ordre chronologique) par :

- le Centre d'études nord-américaines, l'École des hautes études en sciences sociales ;
- Gilder Lehrman Center for the Study of Slavery, Resistance and Abolition, Yale University ;
- l'Association historique internationale de l'océan Indien (AHIOH) ;
- le Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien (CRESOI) ;

- Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro et Universidade Severino Sombra (Vassouras), au Brésil ;
- Department of History Colloquium, University of Pittsburgh ;
- Faculdade de Direito, Universidade Nova de Lisboa ;
- Black Atlantic Seminar du Robert Penn Warren Center for the Humanities, Vanderbilt University ;
- French Atlantic History Group, McGill University ;
- McNeill Center for Early American History, University of Pennsylvania ;
- Obermann Center for Advanced Studies, University of Iowa ;
- Department of History, Queen’s University ;
- Paul E. Beik Memorial Lecture, Swarthmore College ;
- Indian Ocean World Centre, McGill University ;
- Centre d’histoire de Sciences Po ;
- Asia Research Centre, Australian Research Council Linkage Grant, Murdoch University, et Indian Ocean World Centre, Major Collaborative Research Initiative, McGill University ;
- Eurasia in the Modern Period: Toward a New World History et Institute for Advanced Studies on Asia, Tokyo University ;
- l’Institut d’histoire de la Révolution française, université de Paris I-Sorbonne ;
- University of California, Berkeley ;
- Le Morne Heritage Trust Fund, The Ministry of Arts and Culture Centre for Research on Slavery and Indenture, University of Mauritius ;
- le Centre Nelson Mandela pour la Culture africaine ;
- l’Institut des mondes africains ;
- Omohundro Institute ;
- l’Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- la Société d’histoire coloniale française ;
- Camargo Foundation.

Écrire est difficile, réviser est beaucoup plus plaisant, surtout grâce aux historiens qui m’invitèrent à participer à leurs ateliers ou qui prirent généreusement le temps de lire mes brouillons de chapitres et de les commenter : Ned Alpers, Gwyn Campbell, Amitava Chowdhury, Jennifer N. Heuer, Mélanie Lamotte, Colette Le Chartier, Nathan Marvin, Joseph C. Miller, Vickram Mugon, Jennifer Palmer, Dominique Rogers, Rebecca Rogers, Brett Rushforth, Rebecca Hartkopf Schloss, Aditi Sen, Alyssa Sepinwall, Jennifer Sessions, Jeyseela Stephen, Vijayalakshmi Teelock, Thomas Vernet, Cécile Vidal, François Weil, et Sophie White. Les étudiants de mes classes s’impliquèrent avec enthousiasme dans chacun de mes chapitres et m’aiderent à percevoir l’histoire de Madeleine et de ses enfants de leur point de vue. De même, la camaraderie du Portland French History Research

Group et le regard perspicace de ses membres améliorèrent les résultats de mon travail et ajoutèrent à ce dernier une salutaire portion de plaisir : Kate Bredeson (Reed College), Patricia Goldsworthy Bishop (Western Oregon University), Thomas Luckett (Portland State University), Mary Ashburn Miller (Reed College), John Ott (Portland State University), et Barbara Traver (Washington State University Vancouver).

Je veux tout particulièrement remercier les cinq collègues qui ont patiemment lu et commenté l'entier manuscrit dans l'une de ses versions successives. Leurs suggestions ont été d'une valeur inestimable dans le processus qui a mené à une version définitive, renforcée et polie. Terisa J. Rond a été la première personne qui a lu une version complète du manuscrit ; ses observations ont grandement permis d'améliorer la vivacité et le rythme du texte. En plein milieu du projet, Pierre H. Boule, compagnon de route et co-conspirateur, m'invita à le joindre dans l'investigation du principe du Sol libre dans le courant du XIX^e siècle – heureuse opportunité ! Plus tard, il a lu le manuscrit de la première à la dernière page ; l'ouvrage serait beaucoup moins précis et son style moins cohérent sans ses yeux de lynx. Sophie White et moi avons partagé de nombreuses aventures sur sa terre natale et à l'étranger ; ses relectures du texte me permirent de garder en vue l'étoile du Nord, alors que je risquais de ne pas arriver à bon port. C'est Brett Rushforth qui perçut le mieux le cœur du projet et m'aida à le maintenir au niveau élevé de ses propres normes ; la version définitive de l'œuvre doit beaucoup à sa perspicacité et sa créativité. Enfin, mon éditrice chez Oxford University Press, Susan Ferber, qui a cru au projet dès son début et l'a patiemment mené à son terme : la version originale des *Enfants de Madeleine* porte la marque de sa compétence.

J'aime dire que La Réunion et l'Île Maurice sont presque aux antipodes de ma résidence à Vancouver, dans l'État du Washington aux États-Unis. Tracez depuis ce point une ligne passant au centre du globe et elle émergera dans l'océan Indien à quelques centaines de kilomètres au sud de la Réunion. Y aller par Paris prend vingt-quatre heures de vol et, lorsque vous arrivez, le jour est devenu la nuit, l'hiver l'été, le soleil passe au nord et les étoiles vous sont totalement inconnues. Ce qui explique que je sois si reconnaissante au petit nombre d'individus qui me couvrirent de gentilleses lors de mes séjours dans ces îles et m'y firent me sentir la bienvenue.

Mon mari, Scott Hewitt, et moi rencontrâmes Mélanie (alors doctorante en anthropologie) et Raphaël Mezzapesa, gérants de la modeste auberge où nous nous installâmes lors de nos recherches à La Réunion. Ils nous associèrent souvent à leur vie de famille et Mélanie devint ma photographe incontournable pour nombre des recensements historiques. Elle m'accompagna même à un *kabar* lorsque j'avais quelques doutes quant aux moyens d'y

arriver. Cet ouvrage n'existerait pas sans ses efforts en ma faveur. Prosper Ève a encouragé mes interrogations naïves dans son domaine d'expertise, alors même que d'autres nous auraient définis comme compétiteurs. J'ai profité largement des recherches poussées contenues dans les livres qu'il a produits, et nous avons même partagé quelques repas. Je lui suis reconnaissante de son esprit collégial envers une intruse étrangère. Gilles Dégras, né à la Martinique, esprit poétique et organisateur communautaire à La Réunion, m'a invitée dans le monde de *Liber Nout Furcy*. J'espère que cet ouvrage ne donne pas une image trop décevante de son héros. Chacun peut trouver sa liberté au sein d'une communauté. L'anthropologue Gilles Gérard m'a encouragée à approfondir ma connaissance de la mémoire de l'esclavage dans La Réunion d'aujourd'hui. Il m'a présentée aux descendants de Madeleine et, à travers ses recherches poussées, m'a permis de trouver le point final de l'histoire de Furcy. Enfin, il m'a invitée à participer à l'exposition « L'étrange histoire de Furcy Madeleine » en décembre 2019. Je suis en dette éternelle avec sa générosité quant au partage de ses recherches.

Pendant une bonne douzaine d'années, la famille de Furcy m'a fait perdre de vue la mienne propre, quelquefois littéralement, souvent par la distraction du chercheur obsédé. Tolérer les questionnements sans fin et partager les joies de la découverte requièrent un type d'amour assez particulier. J'aimerais donc remercier ma famille élargie qui a tenu le cap tout au long de mon parcours et a partagé mon aventure : Craig Erken, Helen Hewitt, Judy Peabody, Llyn Peabody et Chris Burns, et Jennie, Kris et Jesse Rhoads. Deux n'ont pas survécu jusqu'à la fin : Robert Peabody et Richard Hewitt. C'est une grande tristesse pour moi que mon père et mon beau-père n'aient pas pu tenir dans leurs mains le livre objet ; l'un et l'autre m'ont encouragée à devenir historienne et m'ont aidée à croire à ce projet. Mais, en fin de compte, les trois qui m'ont soutenue le plus tout au long du processus, ce sont mon mari, Scott Hewitt, et nos enfants, Miles et Louise. Nous avons tous vécu pas mal de temps avec Madeleine et Furcy, et j'ai une gratitude particulière pour leurs rires et leurs embrassades ; vous êtes mon rayon de soleil dans cette forêt grise et pluvieuse.

Au sujet de la version française

C'est avec un grand plaisir que, grâce à l'invitation du Centre international de recherches sur les esclavages et post-esclavages (CIRES), j'ai aujourd'hui la possibilité de présenter cette traduction de mon ouvrage à de nouveaux lecteurs, à Maurice, en France et tout particulièrement à La Réunion, où la véritable histoire de Madeleine et de Furcy continue d'être découverte.

La directrice du CIRESC, Myriam Cottias, exprima son intérêt pour une traduction de mon livre avant même que la version anglaise ne soit publiée et je lui suis reconnaissante d'avoir constamment soutenu le projet. Chloé Beaucamp a géré avec soin et patience les étapes de sa production et Émeline Guibert a contribué par son expertise éditoriale à la révision et à la mise au point du texte.

Cette traduction a bénéficié de nouvelles recherches qui m'ont été transmises par plusieurs chercheurs. Par le biais d'un site généalogique, j'ai fait la connaissance d'Éric Bongiovanni, qui a généreusement contribué à ma connaissance de la famille de Virginie Béga, la probable concubine de Furcy, qui est aussi une de ses ascendantes. Alors que cette traduction était dans sa phase finale, le musée historique de Villèle à La Réunion, sous la direction de M. Jean Barbier, préparait une exposition présentant certains des documents les plus significatifs de la vie de Furcy, le situant dans l'histoire plus vaste de sa famille. L'historien et anthropologue Gilles Gérard, qui dirigeait le comité scientifique de cette exposition, a bien voulu continuer à partager avec moi ses vastes recherches généalogiques, me permettant d'approfondir nos connaissances de Furcy et de sa famille. L'historien du droit Jérémy Boutier eut l'amabilité d'examiner les chapitres qui traitent de l'Affaire Furcy et de vérifier que mes affirmations cadraient bien avec les documents d'archives. Grâce au travail de ces deux historiens, le texte de la décision originale du tribunal de première instance de Saint-Denis à l'île Bourbon a été découvert et vérifié, et cet ouvrage reflète maintenant cette correction, ainsi que plusieurs autres.

Enfin j'ai une dette éternelle envers mon ami et collègue, l'historien Pierre H. Boule, pour son remarquable travail de traducteur et d'éditeur. Cet ouvrage a bénéficié profondément de son examen minutieux du texte, de sa vivacité d'esprit, et de sa judicieuse adaptation de ma prose académique américaine pour un public francophone élargi. Il est allé bien plus loin qu'une simple traduction, amenant à cette tâche son immense connaissance de l'histoire et de la culture françaises, rendant ainsi cet ouvrage plus juste et complet, plus intéressant et vivant pour les lecteurs français, notamment par l'élimination de références périphériques ou inutiles et l'ajout des ouvrages appropriés en français.

En fin de compte, cette version de mon ouvrage représente une avancée significative par rapport à l'original, et j'en suis infiniment reconnaissante à tous ceux qui y ont contribué.

Note du traducteur

L'auteure, Sue Peabody, est une historienne américaine dont l'ouvrage était à l'origine principalement dédié à des lecteurs nord-américains. Bien qu'elle connaisse parfaitement la littérature française sur les questions de race, de genre et de l'esclavage, elle a naturellement privilégié l'immense littérature anglophone sur ces questions. Une telle approche dans un ouvrage publié en français, pour un auditoire français, m'a paru inappropriée. C'est ainsi qu'avec l'accord de l'auteure, je me suis permis d'écourter certaines notes, privilégiant les références en français et lui suggérant, lorsque nécessaire, d'en remplacer certaines par des références parallèles dans cette langue. Les lecteurs souhaitant se référer à la riche littérature originale pourront le faire à partir de l'ouvrage en anglais. Par ailleurs, là encore avec l'accord de l'auteure, j'ai modifié le texte, d'une part en éliminant certaines explications qui pourraient sembler inutiles à un lecteur français et, d'autre part, en y incluant certaines parties discursives de longues notes, afin d'en permettre une lecture plus aisée, lorsque les renseignements qu'elles contenaient me semblaient essentiels ou tout au moins importants pour la compréhension. À l'occasion, lorsqu'il m'a semblé utile d'ajouter une explication, je l'ai fait dans une note particulière, en italique et signée « *(N.D.T.)* ».

Deux autres conventions sont à souligner. La première a trait aux citations. L'auteure a choisi de citer les documents exactement, sans moderniser l'orthographe. Comme dans certains cas, l'orthographe ou même la tournure de phrase est quelque peu fantaisiste, nous avons choisi d'éviter autant que possible les [*sic*] habituels qui se seraient multipliés en prenant grand soin de vérifier l'orthographe sur l'original et en espérant que le lecteur nous fera confiance. Les crochets ne seront utilisés que pour indiquer les coupures et lorsque la compréhension exige une alternative ou une modification. De plus, le lecteur notera que certaines citations ont été tirées d'ouvrages en anglais et certaines mêmes traduites là du français. Nous avons cherché à retrouver l'original et dans ce cas, l'avons cité, mais lorsque ceci n'a pas été

possible, je me suis satisfait d'une retraduction, indiquée dans la note de référence. Toutes les citations tirées d'ouvrages en langues étrangères sont donc les miennes, à moins d'une indication autre.

La seconde a trait aux prénoms composés. Là encore, l'auteure a choisi de respecter les textes originaux dans lesquels, la plupart du temps, le trait d'union manque (par exemple : Jean Paul ou Marie Madeleine), notamment parce que, dans les cas d'esclaves affranchis, le second prénom devient à l'occasion le nom de famille.

Note sur la monnaie, les mesures et les noms de lieux

Bien que la livre (avant 1795) et le franc (après 1795) aient été la principale unité de monnaie en France, le commerce européen dans l’océan Indien utilisait la piastre, une pièce en or équivalente au thaler de Marie-Thérèse et au dollar américain d’après 1774. Elle valait environ 6 livres (10 livres coloniales) ou 5 francs¹. Afin de trouver un équivalent approximatif dans la monnaie de notre époque, nous avons converti la monnaie citée historiquement en livres sterling de l’époque, puis nous avons utilisé le site web *Measuring Worth* afin de calculer le pouvoir d’achat de 2018, sur la base de l’index des prix de la consommation². Ensuite, nous avons converti la valeur obtenue en euros, prenant la moyenne de l’échange entre la livre sterling et l’euro entre avril 2018 et avril 2019, soit £1.00 = 1,132 €.

1. Allen 2001 : 102, n. 48, citant *British Parliament Sessional Papers*, 1833, t. 49 (53), p. 105 ; Bulmer-Thomas 2012 : 493 ; Grund 1834 : 109-116, 126-127, 129 & 144-148.

2. Williamson 2019 ; la livre sterling a été utilisée plutôt que le dollar américain, parce que le calculateur de Williamson en dollar ne débute qu’en 1792, alors que toutes les dates qui nous intéressent sont disponibles dans celui en livres (il s’agit, bien entendu, d’approximations). Pour aller vite, nous avons choisi entre deux alternatives qu’offre le calculateur de Williamson. L’une est l’index des prix à la consommation, c’est-à-dire le coût aujourd’hui d’un panier de produits égaux ou équivalents à celui d’un panier acheté à une date historique, en tenant compte des économies de production créées entre ces dates. C’est celle que nous avons adoptée. La seconde est la valeur actuelle du travail requis – soit non spécialisé (au SMIC) soit spécialisé et en tenant compte des heures travaillées à l’époque – pour créer aujourd’hui le même produit avec les méthodes utilisées anciennement. Ainsi, pour prendre l’exemple de 1809, date à laquelle Madeleine accepta de perdre sa pension en supposant qu’elle allait obtenir ainsi l’affranchissement de Furcy, on lui devait l’équivalent de 600 livres de salaire pour dix-neuf années de service libre à la veuve Routier, soit 11 400 livres. Cette somme lui aurait permis d’acheter des produits (nourriture, logement, esclaves, etc.) valant aujourd’hui 88 500 euros ; toutefois, le travail qu’elle avait fourni pendant ces dix-neuf années vaudrait aujourd’hui entre un million et six milliards d’euros, selon ses qualifications. Pour une explication plus détaillée des facteurs utilisés dans *Measuring Worth*, voir Officer & Williamson 2019.

La mesure agraire à l'île Bourbon était la *gaulette* et pour le reste des Mascareignes (principalement l'île de France), l'*arpent*, utilisé même après l'introduction du système métrique au cours de la Révolution et jusqu'au xx^e siècle. La *gaulette* pouvait indiquer soit la longueur, soit la surface d'un terrain. Le *pied-du-Roi*, mesure générale à la France et aux colonies, était équivalent à 0,32484 mètre. Dans la paroisse de Sainte-Marie, la *gaulette* contenait 12 pieds (3,898 mètres), mais 15 pieds (4,872 mètres) partout ailleurs à Bourbon³. En revanche, à l'île de France (île Maurice), le *pied ordinaire* (0,32222 mètre) était utilisé. L'*arpent (carré)* y était donc l'équivalent de 42,21 m², soit 0,4221 hectare⁴.

Les noms de lieux ne sont pas écrits avec consistance avant le milieu du xix^e siècle, mais il est utile de les présenter au lecteur toujours de la même façon. En général, les noms de lieux donnés en français durant les xviii^e et xix^e siècles ont été préservés. Ainsi, nous utiliserons « Chandernagor » pour *Chandan nagar*, « Calcutta » pour *Kolkata*, et ainsi de suite.

Les deux îles au cœur de notre histoire changèrent plusieurs fois de nom au cours des siècles. L'île couramment nommée La Réunion aujourd'hui s'appelait Mascareigne au xvii^e siècle, isle Bourbon (ou à l'occasion isle de Bourbon) jusqu'à la Révolution, puis renommée La Réunion entre 1794 et 1806, et brièvement isle Bonaparte jusqu'à sa conquête par les Britanniques en 1810. Le nom de Bourbon fut repris en 1815, à son retour à la France et jusqu'en 1848, quand l'île reprit le nom de La Réunion. De même, l'île connue aujourd'hui sous le nom de Maurice (*Mauritius* en anglais) était originalement nommée *Dina Harobi* par les cartographes arabes, renommée *Maurits* par les Néerlandais en 1598, puis isle de France par les Français entre 1715 et 1810. Les Britanniques restaurèrent Maurice après leur occupation en 1810 ; elle devint indépendante en 1968 sous le nom de République de Maurice. En général, nous avons utilisé le nom officiel utilisé par les contemporains au cours de chaque période successive, en modernisant l'orthographe (« île » plutôt qu'*isle*).

3. Île de La Réunion, s.d. ; voir aussi Slim 2002 : 56-57.

4. International Monetary Fund 2005 : 39, n. 1 (tableau 7).